

LE SECRET D'UNE TOMBE

QUATRIÈME PARTIE

LA JOLIE DENTELLIÈRE

Mme de Vauclair put enfin pleurer, et ses joues pâles se couvrirent de larmes de bonheur. Elle tenait les mains de M. Delteil, qu'elle pressait dans les siennes; elle ne pouvait que prononcer ces mots :

— Ah ! monsieur le docteur, monsieur le docteur !

Plus calme, le général exprimait sa reconnaissance dans des termes qui prouvaient au docteur que, dans ce vieillard, il avait acquis un ami.

Quant à Rosina, elle ne se contenait plus, sa joie se traduisait par un langage incohérent dans lequel les mots français se mêlaient aux mots espagnols.

Le Dr Delteil, qui avait replacé lui-même l'appareil, dit à son élève :

— Mon ami, vous ne quitterez pas d'un instant notre malade ; vous écouterez ponctuellement les instructions que je vais vous donner verbalement et celles que je vais écrire.

Pendant quelques instants, M. Delteil parla au jeune docteur, employant des termes techniques que celui-ci seul pouvait comprendre, puis il écrivit son ordonnance.

— Monsieur le docteur, lui dit le général, vous reviendrez ?

— Oui, monsieur, aujourd'hui même, dans l'après-midi, comptez sur moi.

— Monsieur le docteur, ma voiture va vous reconduire.

Et le général accompagna M. Delteil jusque dans la rue, où il lui serra la main une fois encore.

En sortant de la pharmacie, le commissaire de police s'était rendu au poste et avait fait amener devant lui l'individu arrêté par les gardiens de la paix dans le carré Marigny.

Le prisonnier, à qui on avait dû ligoter les mains, prit devant le magistrat une attitude arrogante et commença par protester contre son arrestation.

— Si vous êtes innocent, lui dit le commissaire, vous aurez à le prouver ; pour l'instant, répondez aux questions que je vais vous adresser. Comment vous appelez-vous ?

— Il ne me plaît pas de répondre à cette question.

— Vous êtes Espagnol...

Don Antonio resta silencieux.

— Vous êtes Espagnol, reprit le commissaire, il est facile de le reconnaître à votre accent.

— S'il vous convient de le croire, je ne m'y oppose point.

— Où demeurez-vous ?

— En Espagne, puisque je suis Espagnol.

— Vous êtes accusé d'avoir assassiné un homme aux Champs-Élysées.

— M'accuser de ce crime est facile, mais il le serait moins de le prouver.

— Vous vous sauviez quand on vous a arrêté.

— Je marchais vite, voilà tout ; j'avais froid.

— Reconnaissez-vous ce poignard ?

— Non.

— Pourquoi l'avez-vous jeté quand les agents sont arrivés sur vous.

— C'est faux.

— C'est après vous avoir vu le jeter qu'un agent l'a aussitôt ramassé.

— L'agent s'est trompé, il ne m'a pas vu jeter ce poignard.

— Votre système est de tout nier.

— Dis-je donc, pour vous faire plaisir, dire que les agents ont raison de m'accuser ?

— Enfin, vous niez ?

— Absolument.

— Niez-vous que ce soient-là, sur votre vêtement et le poignet de votre chemise, des taches de sang ?

Don Antonio ne put s'empêcher de tressaillir.

— J'ai saigné du nez, répondit-il froidement.

— C'est bien, il est probable que vous répondrez autrement devant le juge d'instruction. Voulez-vous dire qui vous êtes et où vous demeurez ?

— J'ai déjà répondu à ces deux questions.

— Soit, je n'ai plus rien à vous demander.

— Et moi, plus rien à vous dire, répliqua le misérable d'un ton impertinent.

— Faites rentrer cet homme dans le cachot, ordonna le commissaire de police, et demain, par la première voiture envoyez-le au Dépôt.

— Permettez, monsieur, dit l'Espagnol, ne pourriez-vous pas me faire délier les mains ?

Le magistrat haussa les épaules.

— Je trouve, monsieur, qu'on ne me traite pas avec les égards qui me sont dus, ajouta fièrement don Antonio.

— Vous le prenez d'un peu haut, répondit sèchement le commissaire ; on ne doit aucun égard à un prévenu qui refuse de dire qui il est et où il demeure. D'ailleurs on n'a pas encore jugé à propos d'avoir des complaisances et d'installer des salons pour les criminels de haute marque.

Le magistrat fit un signe, et don Antonio fut vivement poussé dans le cachot.

— Voilà un gaillard qui n'en est pas à son coup d'essai, pensa le commissaire ; reste à savoir qui il est ; il a vraiment les allures d'un gentilhomme... devenu criminel.

XX.—LE DOCTEUR DELTEIL

Une chambre spéciale avait été donnée à Forestier à l'hôpital Beaujon, et, comme il en avait reçu l'ordre, un gardien de la paix était resté de planton à la porte de la chambre.

A huit heures, le commissaire de police, dont la tâche fut lourde ce jour-là, se rendit à l'hôpital. Il était accompagné de son secrétaire.

Il s'adressa à l'interne de service, que l'on avait réveillé pour donner ses soins au blessé et qui depuis ne l'avait pas quitté.

— Que pensez-vous de la blessure de cet homme ? lui demanda-t-il.

— Rien de bon.

— A-t-il repris connaissance ?

— Oui, monsieur le commissaire, mais depuis qu'il est revenu à lui il n'a prononcé que quelques mots à peine distincts ; il respire difficilement et souffre beaucoup.

— Il faut cependant que je l'interroge ; pensez-vous qu'il pourra me répondre ?

— Je le crois, s'il le veut.

— J'attends beaucoup des explications qu'il donnera.

— Vers cinq heures, il a eu un moment de délire ; si j'ai bien compris ce qu'il a dit, un complice l'aurait frappé pour ne pas avoir à lui donner un million qu'il lui avait promis.

— Pour assassiner l'autre, murmura le commissaire de police ; ceci jette une première clarté dans cette mystérieuse affaire.

— A présent, il est plus calme, mais sa figure garde une expression sombre et farouche.

Le commissaire s'approcha du lit et toucha l'épaule du blessé. Il ouvrit les yeux, et d'une voix oppressée sifflante :

— Que me voulez-vous ? demanda-t-il.

— J'ai quelques questions à vous adresser.

— Ah !

— Voulez-vous me répondre ?

— Je ne sais pas. D'abord, qui êtes-vous ?

— Je suis le commissaire de police.

Forestier ne put s'empêcher de tressaillir.

— Vous avez commis un assassinat, reprit le commissaire.

— C'est faux ; c'est moi qui ai été frappé lâchement d'un coup de poignard.

— Oui, vous avez été frappé, mais après avoir porté vous-même un coup de poignard à un passant inoffensif.

— C'est faux !

— Vos dénégations sont inutiles : il y a un témoin de votre crime ; celui-ci vous a vu bondir sur l'homme qui suivait tranquillement son chemin.

— Il s'est trompé, ce n'est pas moi.

— Mis en votre présence, dans la pharmacie où vous avez été d'abord transporté, il n'a pas hésité à vous reconnaître. Il a dit que votre victime étant à terre vous lui aviez enlevé ce qu'elle avait sur